

**A l'attention du Collège des  
Bourgmestres et Echevins  
Avenue Roi Albert, 33  
1082 Berchem-Sainte-Agathe**

**Concerne** : Conseil communal du 26 novembre 2013

Proposition d'ajout de point à l'ordre du jour du conseil Communal Berchem-Sainte-Agathe du 24 octobre 2013 conformément A l'article 97 al. 3 de la nouvelle loi communale

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Echevins,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La question de la mobilité est un sujet qui concerne l'ensemble des Berchemois. Berchem-Sainte-Agathe étant enclavée au Nord-ouest de notre belle capitale, la desserte en transport public, au départ ou en direction de notre commune, dispose d'une marge de progression non négligeable.

Vu l'augmentation du nombre d'habitants dans notre commune, et dans la région dans son ensemble, les besoins en terme de transport se font de plus en plus pressant. En outre, pour différentes raisons (économiques, écologiques, spatiales,...), il ne faudrait pas privilégier la voiture comme moyen de transport urbain. Le trafic est de plus en plus engorgé, avec de gros problèmes aux heures de pointe. Il est loin le temps où l'on rejoignait le centre de notre capitale en quelques minutes au départ de la Place Schweitzer.

Il est dès lors primordial de promouvoir d'autres moyens de transports tels que le vélo ou le co-voiturage, ce qui se fait déjà, mais surtout de développer l'offre de transport collectif. Concernant Berchem-Sainte-Agathe, cela concerne le RER et le réseau de métro.

Sachant que l'extension du réseau métro se planifie plusieurs années à l'avance, je propose une motion engageant toutes les forces vives de Berchem-Sainte-Agathe à soutenir l'extension du métro en direction de notre commune.

Je vous remercie d'approuver le projet de motion qui suit.

Bien à vous,

Yonnec Polet,  
Conseiller communal

## **Motion en faveur de l'extension du métro vers le Nord-Ouest de la capitale et Berchem-Sainte-Agathe en particulier**

- Considérant l'extension prévue du métro vers le Nord de la capitale, l'actuel axe de pré-métro nord-sud étant converti en métro et prolongé vers Schaerbeek et Evere, au départ de la Gare du Nord. L'objectif étant d'entamer la construction de ce nouveau tronçon de métro en 2018 pour une la mise en service étant programmée en 2022. Et sachant que cette extension se poursuivra ;
- Considérant la nécessité de planification à long terme des investissements en matière de transports publics et particulièrement du métro ;
- Considérant dès lors la nécessité de développer rapidement une offre performante de transport public et du développement du plan actuel du métro ;
- Considérant la congestion automobile de nombreuses voiries, spécialement aux heures de pointe ;
- Considérant que la Nord-Ouest représente un bassin de vie de 47.471 habitants (au 1 septembre 2013) sur les communes de Berchem-Sainte-Agathe et Ganshoren et que la population va encore augmenter ;
- Considérant les différentes possibilités d'extension en direction du Nord-Ouest : Soit au départ au départ de la Gare de l'ouest en direction du Boulevard Mettewie et ensuite la Gare de Berchem. Soit au départ de la station Simonis en direction du Basilix ensuite la Gare de Berchem ;
- Considérant que la Gare de Berchem est inscrite comme gare RER, disposant d'un parking de 1.000 places, pourrait devenir un pôle intermodal très important;
- Considérant la publication de la STIB « Etendre le réseau de manière à mieux couvrir la demande – 2011-2020 » ;

### **Le Conseil communal de Berchem-Sainte-Agathe :**

- marque son soutien au déploiement du réseau du métro de la STIB en direction du Nord-Ouest de la Région Bruxelles-Capitale et plus particulièrement vers Berchem-Sainte-Agathe ;
- demande au collège de revendiquer auprès du Gouvernement régional l'étude de l'extension du réseau du métro de la STIB en direction du Nord-Ouest de la Région Bruxelles-Capitale et plus particulièrement vers Berchem-Sainte-Agathe.